

6E SESSION EXTRAORDINAIRE

Le gouvernement réintroduit l'avancement au mérite

Dès ce jour, les députés vont se retrouver à l'hémicycle pour la 6e session extraordinaire de l'année 2001 de l'Assemblée Nationale.

Eric SEMONDJI

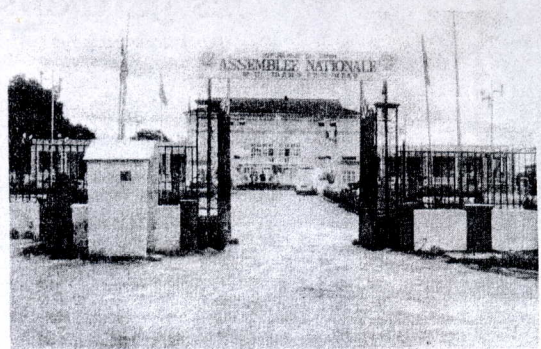
Le seul ordre du jour est la mise en conformité de la loi sur l'avancement au mérite.

Sur convocation du président de l'Assemblée nationale, après la demande du président de la République, les honorables députés seront de nouveau au palais des gouverneurs à Porto-Novo pour ce conformer à la décision de la Cour constitutionnelle relative à la loi n°98-35 portant modification de la loi n°86-013 du 26 février 1986 portant statut général des agents permanents de l'Etat, votée le 15 septembre 1998, suite à la décision Dcc 99-028 de la Cour constitutionnelle du 17 mars 1999.

Les députés rattrapés

Lors de la 5e session extraordinaire de l'Assemblée nationale, sur les 4 points d'ordre du jour, un seul point a pu être étudié comme une lettre qui est passée à la poste. Il s'agissait du projet de loi portant les principes fondamentaux du régime des postes en République du Bénin. Cette manière de faire dans le temps a montré la mauvaise idée qui animait nos honorables députés.

Car ce n'est qu'après la dernière journée que les députés ont adopté ce projet de loi. Ce qui est encore plus regret-



Le siège de l'Assemblée Nationale

table, c'est que les députés, lors de cette 5e session extraordinaire ont mis le droit à côté pour faire de la politique politicienne. Car les députés ont commis l'erreur de confondre la mise en conformité d'une loi à l'étude d'un projet de loi.

Le droit

Pour éviter que l'action gouvernementale soit paralysée par des débats de mauvais aloi engagés par les députés, le général Mathieu Kérékou s'est basé sur l'article 76.2 du règlement intérieur pour reconvoquer les députés à nouveau. Cet article stipule que «celles sur lesquelles l'Assemblée nationale n'a pas pu statuer à la clôture de la deuxième session ordinaire qui suit celle au cours de laquelle elles ont été déposées, sont renvoyées à leurs auteurs

pour être réintroduites s'ils le jugent nécessaire. Dans ce cas, l'Assemblée nationale doit statuer en priorité sur lesdites propositions». A en croire certains membres du gouvernement, la mise en conformité de cette loi permettra l'élaboration d'un budget social.

Mais de source concordante, on apprend que certains députés de l'opposition en l'occurrence, le président de la commission de l'Éducation et des affaires sociales veut rééditer sa loi. C'est à dire demandé aux centrales syndicales d'aller s'entendre avec le gouvernement.

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que ces derniers veulent marcher sur l'Assemblée nationale ce jour pour manifester leur colère face à la pression du gouvernement pour faire passer une loi impopulaire.

TIRAGE DE LA GRANDE TOMBOLA «COPO 2001»

1.500000 F distribués

les locaux du conseil national des chargeurs du Bénin (Cncb) a servi de cadre au tirage de la grande tombola initiée lors de l'opération «Copo 2001» à l'endroit des usagers de l'autoroute Cotonou-Porto-Novo. Cette opération s'est déroulée sous la supervision d'un huissier de justice de cabinet de Me de Souza et du président du Cjp, christian Enoch Lagnidé.

Eric SEMONDJI

Du 24 septembre au 02 octobre 2001, le club jeunesse et progrès (Cjp) de Christian Enoch Lagnidé a lancé à l'endroit des usagers de l'autoroute Cotonou - Porto-Novo une opération dénommée «Copo 2001». Cette opération consiste à la distribution gratuite de billets de tombola aux usagers de l'autoroute Cotonou - Porto-Novo pendant une dizaine de jours. Dans son mot d'accueil, la coordinatrice du Cjp, Reckya Madougou a laissé entendre que l'objectif principal est de réaliser une expertise pré-

cise de la densité du trafic sur le tronçon afin d'œuvrer, à l'occasion, pour une meilleure exploitation de cet ouvrage. Pour terminer, elle a rappelé les principaux buts du Cjp. Il s'agit entre autres de la promotion de la jeunesse et d'œuvrer pour le développement socio-économique du Bénin.

Au total, 352 lots d'une valeur totale de 1.500.000 Fcfa sont gagnés par les usagers de ce tronçon.

Le poste téléviseur a été gagné par le N° 012.701 dans le sens Porto-Novo - Cotonou et le lot de 100.000F par le N° 007429 dans ce sens de Cotonou - Porto-Novo. Au cours de cette même occasion, 4 lots de 50.000 F, 6 enveloppes de 25.000F, 10 lots de 10.000 F chacune, 30 enveloppe de 5000 chacune et 300 lots de 1000 chacune ont été enlevés. Lors de ce tirage, le Cjp a profité pour lancer le projet de promotion de l'auto emploi des jeunes.

Le moins que l'on puisse dire est que Christian Lagnidé vient de montrer sa grande capacité à encourager les initiatives privées dans ce pays.

Projet de Promotion de L'Auto-Emploi des COTONOU, le Samedi 13 Octobre 2001 à 9h00 Avec la Participation de: Dg - C.N.S.R. - EXCEL



Reckya Madougou au centre lors du tirage

L'OPÉRATION DE RECENSEMENT DES ONG ACTIVITÉS DANS L'OUÉMÉ-PLATEAU

Le Cird désavoué

Du 08 au 13 octobre 2001, s'est déroulée dans les communes des départements de l'Ouémé et du Plateau une semaine de recensement des organisations non gouvernementales en activités.

Alphonse AKOGNINNOU

Organisée par les responsables du centre d'information régionale pour le développement (Cird), cette opération a été un échec total car n'ayant pas drainé du monde. Pendant ce nombre de jours qu'a duré l'opération, les agents recenseurs ont passé tout leur temps à humer l'air et à sommeiller. Cet état de choses est dû, selon les responsables des Ong au fait que plusieurs de ces recensements ont été produits dans ce pays sans qu'on sache exactement leurs buts et leur utilité. Pour eux, le centre d'informations régionales pour le développement est une Ong comme tout autre, inconnue sur l'échiquier national mais qui par une gymnastique a réussi à avoir le quitus du gouvernement pour recenser les Ong afin de constituer un fi-

chier électronique. Une méthode que les Ong seurs lui refusent. De même les responsables des Ong contestataires reprochent aux dirigeants du centre d'informations régionales pour le développement leur précipitation car toute opération de recensement à des normes à suivre.

Pour ce faire étant reconnues officiellement par le ministère de l'intérieur et agréés par celui du plan en accord avec son homologue chargé des relations avec les Institutions de l'Etat et la société civile et les responsables d'Ong se disent ne pas comprendre les tenants et les aboutissants de cette opération.

D'ailleurs selon certains, leur structure sont depuis près d'un an sur Internet et d'autres ont des adresses électroniques.

Dès lors, ils se disent étonnés par les responsables du Cird qui n'ont pas préparé correctement le terrain et si possible d'obtenir un consensus avec les Ong avant le recensement. D'où un échec cuisant de Roman Abilé Houékou ne doit s'en prendre qu'à lui-même.

MOBILISATION POUR UN DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SOCIALES

Vincent Awounou parraine les jeunes pionniers de Porto-Novo

Alphonse AKOGNINNOU

Dans la perspective des futures élections municipales et législatives, les responsables du parti démocratique pour l'unité nationale ont commencé une vaste campagne de mobilisation de la couche juvénile. Ainsi le samedi 13 octobre 2001 à la salle de conférence du siège du parti à Kokoyé Porto-Novo s'est tenue une rencontre de concertation et d'harmonisation de leurs points de vue sur les prochaines échéances électorales avec les jeunes de l'Association des pionniers de développement de la commune de Dégué-gare. Selon les propos du président de cette jeune association, Sébastien Saizonou, l'objet de la rencontre du jour est de faire connaître leur association au président Vincent Emmanuel Awounou un leader mouvant de leur quartier. Pour ce faire, Sébastien Saizonou a souhaité que le président du Pnud soit leur parrain. Etant une



Vincent Awounou

organisation non gouvernementale, l'Association des pionniers de développement de la commune de Dégué-Gare a pour but d'aider les femmes dans les activités génératrices de revenus en leur accordant de micro-crédit et de les

former dans la fabrication des produits locaux. Prenant la parole, le président du Pnud Vincent Emmanuel Awounou ayant à son côté la présidente du Front des forces féminines 3F, Joséphine Bankolé Awounou a apprécié leur geste et a officiellement accepté leur demande. Il se dit prêt à œuvrer pour que les objectifs de l'Ong soient atteints dans les meilleurs délais. Aussi les a-t-il invités à ne pas se laisser distraire par les politiciens, car seule leur détermination peut faire triompher leurs idéaux. Abondant dans le même sens, la présidente des 3F, Joséphine Bankolé Awounou, a dit que la présence d'une centaine de femmes dans leur association est une fierté et mérite d'être encouragée. De ce fait, elle a pris l'engagement de contacter les autorités compétentes pour que leur programme d'activités soit exécuté. Très ravis les jeunes de cette association se disent prêts à unir leurs efforts pour qu'au moment venir les vœux soient atteints.

COUPURE D'EAU À COTONOU

Une perturbation à l'origine du désagrément

Arnaud DJOSSOUVI

Pendant près de 48 heures, plus de la moitié de la ville de Cotonou est restée privée d'eau. Ce désagrément, selon de Dg Roger Kuessi de la Sbec est dû à une perturbation sur les installations de la société. C'est suite à la défection d'un manchon de 60 cm de

diamètre ayant cédé que le désagrément a été constaté. L'identification de la panne a révélé que le manchon en question se trouvait à hauteur du stade de l'amitié au niveau des installations non loin du siège de la Rb Vidolé. Du coup, toute la zone d'Akpakpa et une partie de la zone après lagune, a été privée d'eau 48 heures durant.

Mieux, les travaux de réparation ont conduit à la privatisation provisoire d'autres zones en eau. Mais le Dg de la société béninoise d'électricité et d'eau, rassure la clientèle de la société. Il lui présente toutes les excuses de la société pour les désagréments et les déconvenues subis. Il promet que dans un bref délai tout rentrera dans l'ordre.